



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2018/113**

**OBJET : BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE » 2018 :  
DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44**

**Nombre de Conseillers présents : 31**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 39**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 17 septembre 2018**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 17 septembre 2018**

**Le 25 septembre de l'année deux mille dix-huit à 18h30**

à Ayguemorte les Graves – Salle polyvalente « La Sablière »

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	A	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	E	Mme BETES
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	M. MOUCLIER
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	E	M. FATH
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	E	Mme LABASTHE
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	E	M. AULANIER
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	A		POLSTER Monique	P	
BOUROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoît	E	M. CLAVERIE
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	E	Mme BURTIN-DAUZAN	BENCTEUX Laure	E	M. CHEVALIER
DURAND Félicie	A		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	A	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	P				
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Mme TALABOT est élu(e) secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 5 juillet 2018 est adopté à l'unanimité.

**\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/113

**OBJET : BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE » 2018 :  
DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu la délibération n°2018/50 du 10 avril 2018 approuvant le budget primitif du budget annexe « Gestion du site » pour 2018,

Considérant l'avis favorable du bureau,

Il convient de procéder au vote d'une décision modificative n°2 suivante :

- En début d'année, la communauté de communes a dû réaliser une opération de dessouchage pour un montant de 25 000 €. Ces crédits étaient imputés à tort sur la section d'investissement. Afin de financer l'opération, la communauté a ponctionné les crédits prévus pour le gardiennage de la zone d'activité de la technopole. Ainsi, la DM a vocation à réinjecter 25 000 € de la section d'investissement vers le fonctionnement afin de financer le gardiennage de la zone d'activité de la technopole.

### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité :**

- Approuve la Décision modificative n°2 du budget annexe «Gestion du site » selon les équilibres suivants :

Chapitre	Chapitre libellé	Nature	Libellé nature	DÉPENSES	RECETTES
011	Charges générales	6282	Frais de gardiennage	25 000,00 €	
023	Virement de la section de fonctionnement	023	Virement de la section de fonctionnement	-25 000,00 €	
				0,00 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	021	Virement de la section de fonctionnement		-25 000,00 €
21	Immobilisations	2188	Autres immobilisations	-25 000,00 €	
				-25 000,00 €	-25 000,00 €
				-25 000,00 €	-25 000,00 €

- Autorise Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Fait à Martillac, le 25 septembre 2018

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

*Document signé électroniquement*